

# FO

## Force Ouvrière Voies Navigables de France

LA FORCE SYNDICALE

Avec FO, construisons notre avenir



Paris, le 16 mars 2017.

### Déclaration préalable au CHSCT-C du 16 mars 2017

Monsieur le Directeur Général,  
Mesdames et messieurs  
Camarades,

À la lecture de l'ordre du jour, **Force Ouvrière** s'exprimera dans sa déclaration préalable sur :

**Le point 4° « Analyse statistique des accident ... » :**

**Force Ouvrière considère**, qu'après maintenant deux ans de mise en place de « BlueKango » (logiciel permettant d'élaborer l'analyse des accidents), il convient de faire évoluer cette analyse sur les trois points suivants :

- avoir une analyse comparative sur plusieurs années du nombre d'accidents,
- avoir une analyse des coûts induits par les accidents de service,
- avoir une analyse par rapport à l'ancienneté de l'agent (cf. notre courrier du 3 janvier 2017).

**Le point N°6 « Point d'information sur la formation des nouveaux arrivants » :**

**Force Ouvrière se félicite** de cet affichage. Des questions demeurent, à savoir :

- Les DT avaient déjà un module de formation locale pour les nouveaux arrivants. Ont-elles été associées à ce projet ?
- Quel est le coût financier de cette opération ?

**Le point N°9 « Point d'information sur la démarche amiante » :**

**Force Ouvrière estime** que le document présenté est intéressant. Pour autant, **Force Ouvrière exige** que soient quantifiés les moyens humains et financiers qui seront alloués à cette démarche.

Enfin pour conclure, **Force Ouvrière alerte** la Direction de l'EPA-VNF et M. l'ISST sur des dérives importantes qui s'installent au sein de l'EPA-VNF. Des agents viennent travailler pendant leurs arrêts de travail. **Cette pratique qui engage la responsabilité de l'établissement et de l'agent est totalement illégale. Il faut y mettre un terme sans délai !**

Les représentants **Force Ouvrière**  
au CHSCT-C

Fédération de l'Équipement de l'Environnement des Transports et des Services – Confédération générale du travail – FORCE OUVRIERE  
Cartel EPA-VNF- Secrétaire : Dominique Schirmer 06 80 40 46 23 ou [dominique.schirmer@vnf.fr](mailto:dominique.schirmer@vnf.fr)

Représentant Force Ouvrière au CHSCT-C

Titulaires : Richard Henrard : 06 30 72 48 61 ou [richard.henrard@vnf.fr](mailto:richard.henrard@vnf.fr) – Dominique Larroque : [dominique.larroque@vnf.fr](mailto:dominique.larroque@vnf.fr) – Didier GAILLARD : [didier.gaillard@vnf.fr](mailto:didier.gaillard@vnf.fr)  
Suppléants : Bernard Guiot : [bernard.guiot@vnf.fr](mailto:bernard.guiot@vnf.fr) – Laurent Jeunon : [laurent.jeunon@vnf.fr](mailto:laurent.jeunon@vnf.fr) – René Fauveau : [rene.fauveau@vnf.fr](mailto:rene.fauveau@vnf.fr)